



Le 28 juillet 2011

Voici la nouvelle consigne\* de soutien d'étiage du Lot domanial envoyées à EDF, ce matin, par l'Entente Lot. Celle-ci prendra effet à partir de lundi prochain 8h, et durant une semaine, sauf en cas de consigne modificatrice.

Vous retrouverez quelques informations synthétiques sur les débits du Lot, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage, dans le fichier ci-joint.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://debits.valleedulot.com> et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://www.valleedulot.com>

*\* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraigues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 (modifiée en 1995).*

*Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraigues-sur-Truyère) est actuellement de 6 m<sup>3</sup>/s. La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité). Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.*

*Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraigues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).*

### **Constats et commentaires :**

Les pluies de cette dernière quinzaine de jours jouent un rôle très bénéfique sur l'état des cours d'eau du bassin. Pour hier 27/07, seule la Lède (47) était en-dessous de son DOE\*. Celle-ci est d'ailleurs toujours inférieure à son DCR\*\*.\*

Les débits sur le Lot réalimenté restent confortables, surtout que ces pluies ont permis de limiter fortement les prélèvements sur le Lot.

La consigne de soutien d'étiage du Lot domanial est calée à son plus bas niveau (9 m<sup>3</sup>.s) depuis près d'une semaine. Ce niveau correspond au DOE\* d'Entraigues-aval.

Compte tenu des conditions climatiques et des modalités de la convention de soutien d'étiage, il n'est plus "destocké" de volumes à la demande de l'Entente depuis le 13/07. Ce qui est conforme aux efforts nécessaires pour tenir une situation acceptable sur les retenues amont, compte tenu de cette année exceptionnelle (hydrologique et de maintenance EDF).

Vous constaterez dans le bulletin ci-joint que les pluies de ces derniers jours ont globalement permis d'améliorer sensiblement la situation des 4 retenues concernées par le soutien d'étiage (Castelnau, Grandval, Sarrans et Maury), sans toutefois rendre la situation confortable. La vigilance reste donc de mise.

A noter que la station d'Aiguillon (47) est nettement influencée par les remontées de la Garonne depuis hier 27/07. Les données ne sont plus à considérer depuis cette date et cela tant que la Garonne aura un débit important.

*\* DOE : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.*

*\*\* DCR : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.*



## Bulletin d'information de l'Entente Lot du 28/07/11 :



### Débits moyens journaliers et consignes de soutien d'étiage du Lot :

	21-juil.	22-juil.	23-juil.	24-juil.	25-juil.	26-juil.	27-juil.	28/7	29/7	30/7	31/7	1/8	2/8	3/8	4/8	5/8	6/8	7/8	8/8
<u>Consigne Entente Lot à Entraygues-aval (12)</u>	10,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0
Entraygues-aval (12)	12,3	11,1	10,6	10,4	10,4	13,1	13,8												
Lacombe (46)	27,7	25,6	22,4	20,4	19,7	20,7	25,2												
Aiguillon (47)	34,3	23,7	20,5	20,0	19,3	19,6	69,9												

Source : DREAL Midi-Pyrénées

### Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Tendance J-7 (en m)	Tendance J-30 (en m)
Castelnau	28-juil.	413,13	2,63	0,66	-0,45
Grandval	28-juil.	725,45	-0,55	0,34	0,22
Sarrans	28-juil.	621,17	-8,83	0,61	0,44
Maury	28-juil.	578,47	-5,03	1,17	2,66

Source : EDF





28/07/2011

## Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

### SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2011

#### CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES (aval de la confluence Lot-Truyère)

Bulletin n° **06**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

à **9** m<sup>3</sup>/s

( **NEUF** mètres/cubes par seconde) à compter du :

**LUNDI 01 AOÛT** 2011, 8 heures

Cette consigne "débit" est valable  
jusqu'au **LUNDI 08 AOÛT** 8 h.  
( sauf en cas de Consigne modificatrice )

Christophe ORTH  
Chargé du soutien des étiages  
c.orth@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- |                           |                    |
|---------------------------|--------------------|
| ➢ CPO Lyon                | Fax 04 78 94 54 50 |
| ➢ G. E. H. Lot-Truyère    | Fax 04 71 46 82 90 |
| ➢ Groupement Vallée d'Olt | Fax 05 65 51 11 90 |
| ➢ U.P. Centre             | Fax 05 55 38 78 38 |

Consigne transmise pour information, par email, à :

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDT 12
- MISE / DDT 46
- MISE / DDT 47
- CONSEIL GENERAL 12
- CONSEIL GENERAL 46
- CONSEIL GENERAL 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- BATELERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE